



Alain D'HELLY
Maire
s'adresse à vous

Monséleuciennes, Monséleuciens,

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 septembre 2011 :

* Ecole de Veynes, année scolaire 2010/2011, le montant de notre participation aux charges de fonctionnement est de 7007, 79 €, pour 6,5 (!) enfants scolarisés.

* Pour le fonctionnement de sa cantine, la Commune de Serres sollicite une participation financière de 100 €, par trimestre et par enfant. Jusqu'à présent, elle en supportait les frais. Un accroissement des élèves inscrits à la cantine et le manque de place à la cantine du collège, occasionnent des frais supplémentaires. Environ vingt élèves de maternelle prennent leurs repas à la salle du troisième âge: fourniture des repas par la cuisine

de Le Bersac et personnel d'encadrement.

* Notre participation aux charges de fonctionnement de l'école d'Aspres-sur-Buêch, pour l'année scolaire 2010/2011, s'élève à 487 € par enfant, sachant que nous avons 3 élèves scolarisés.

* Conventions de servitude avec MM. Blache - Pinet - Lagier: dans le cadre de la réalisation de l'assainissement collectif, antenne au lieu-dit "La Catalane", des conventions de servitude doivent être rédigées entre, la Commune de La Bâtie-Montsaléon et MM. Claude Lagier, Jean-François Pinet et Yves Blache, pour diverses parcelles devant être traversées par une canalisation souterraine.

* Assainissement : mise en publication sur la plateforme des Marchés Publics, de l'appel à candidature et appel d'offres avec la parution sur le BOAMP, le Dauphiné Libéré et Alpes et Midi. La limite des dépôts est fixée au 27 septembre 2011, à 12 h 00

* Réhabilitation des logements "Marcel Plazy" : nous avons reçu l'ensemble des arrêtés de subvention concernant ce dossier. Le maître-d'oeuvre, après établissement des différents plans de l'immeuble et des appartements qui le composent, doit établir le DCE, pour une mise en ligne sur la plateforme des **Marchés Publics**.

Compte-rendu du Conseil Muni-

cipal du 4 novembre 2011 :

* La réforme des statuts de la Fédération Départementale d'Electricité 05, fait suite à l'application d'une loi parue en 2006 et visant la dissolution des syndicats d'électrification, pour donner les compétences à la Fédération

Les syndicats ne veulent pas être dissous et demandent de conserver la compétence "Eclairage Public".

* La réforme de la fiscalité de l'Urbanisme, en particulier la taxe d'aménagement qui remplacera toutes les taxes existantes, entrera en application le 1er mars 2012. Pour notre commune, la taxe d'aménagement est fixée, pour un taux uniforme de 2 %, à l'ensemble du territoire communal.

* Participation financière de 60 € pour une aide aux Ecoles Élémentaires de Veynes, dans le cadre des activités proposées aux élèves

* Aide de 350 € pour une demande de subvention sollicitée par l'AD MR de Serres.

* Une convention sera signée entre notre Commune et Electricité Réseau Distribution France (ER DF), ayant pour objet de renforcer la proximité, améliorer l'environnement des travaux, être un acteur sociétal du développement durable et contribuer à la gestion des incidents liés au réseau électrique.

* Nous allons solliciter une aide de la Région dans le cadre du Fonds de Solidarité Local, à hauteur de

80%, pour du matériel et équipement de la salle polyvalente et pour un montant total de 10.022, 16 € TTC. Soit une aide du Conseil Régional PACA de 7.018,37 €, sur le HT et un autofinancement de 3.003, 79 €.

* La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 septembre 2011 pour analyser les offres concernant l'assainissement collectif. Les offres des 5 candidats étaient recevables. Un rapport d'analyse de ces offres a été établi par le Maître d'oeuvre le 6 octobre 2011. La Commission s'est réunie à nouveau le 13 octobre 2011 pour la décision d'attribution. Elle a décidé d'attribuer le marché à la SARL POLDER Edmond, 05300 - LAZER, pour un montant de 144.300,39 € TTC.

* Déchets, restructuration des points de collecte : il va falloir faire de sérieux efforts en matière de gestion qui passe, dans un premier temps, par la réduction des points de collecte. La Commission Déchets, de la Communauté des Communes du Serrois, s'est réunie pour réfléchir et travailler sur les conséquences de la Loi du Grenelle 1 et 2., sur l'environnement par la réduction des déchets ménagers et assimilés, afin de restructurer et optimiser la collecte et le transport. Plusieurs rendez-vous sont pris pour 2012 ayant pour finalité un plan d'action visant à compenser l'augmentation de la TGAP (Taxe d'Etat sur les produits polluants), qui devrait bientôt passer de 20 à 40 € la tonne. A noter que cette taxe était de 8 € la tonne, lors de son instauration ! Sur la Commune, il ne devrait plus rester que 4 points de collecte : les deux points actuels (esplanade et pont du Buëch) et deux mini points propres (La Garrenne et Le Comte). Le composteur collectif, au point propre de l'esplanade, devrait être mis en place

prochainement. Le compostage domestique, c'est une réduction de 30 % de nos ordures ménagères.

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas, notez bien sur vos agendas, que le Noël des enfants aura lieu le samedi 17 décembre 2011, avec le "Lundambule" à 14 h 30 et le Gâteau des Rois, le dimanche 15 janvier 2012, à 15 h00. Je souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes voeux pour l'année 2012.

Alain D'HEILLY

Maire de La Bâtie-Montsaléon
Président de la Communauté
des Communes du Serrois
1er Vice-Président
du Pays Sisteronais Buëch

Le COMITE des FÊTES

...est très satisfait des festivités de l'année 2011 et remercie les habitants du village, la Municipalité et les membres actifs qui leur ont permis de réaliser dans de très bonnes



conditions, différentes rencontres conviviales et chaleureuses.

En espérant que l'année 2012 soit aussi amicale et agréable, le Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne fin d'année.

... et vous PROPOSE...

de passer la nuit de la Saint Sylvestre à la Salle des Fêtes : un menu vous est proposé pour la somme de 30 € (dans la limite de 45 personnes).

Paiement à la réservation, en Mairie, au 04.92.57.15.10.

Restructuration des déchets



"...restructuration des points de collecte, il va falloir faire de sérieux efforts en matière de gestion des déchets..."

Réunion publique du 20.08.2011

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Au moment où sort la gazette, s'est tenue une assemblée importante, due à l'initiative des Bibliothèques de Eourres, La Bâtie-Montsaléon, Ribiers, Lagrand et Lagrange-Montéglin. Elle était consacrée à la présentation de leur CARNET DE VOYAGE, réalisé au cours des mois d'avril, mai et juin 2011..

A découvrir dans votre Gazette 2012

NAISSANCE

Léna Monod

Née le 12.11.2011 à Grenoble
Une nouvelle petite fille pour
Danièle et Alain D'HEILLY



BIENVENUE

*** Caroline BARBET
et ses deux enfants
Fela et Ziam

*** Famille TRUC Nicolas
et Lou Anne, leur fille

*** ARSHAD Iqbal
***Mlle Coralie AUBERT
et M. Rémi SIONNEAU

DECES

Roger MORETTI le.08.11.2011

Patrick AUDIBERT

le 16.09.2011

Sincères condoléances aux familles,
parents et alliés

